



CRÉATION D'EMPLOIS POUR LES JEUNES

Le 2 mai 2013

L'économie de l'Ontario sera plus forte si tout le monde a la possibilité d'avoir un emploi rémunéré, de participer à la vie communautaire locale et de contribuer à la prospérité de la province.

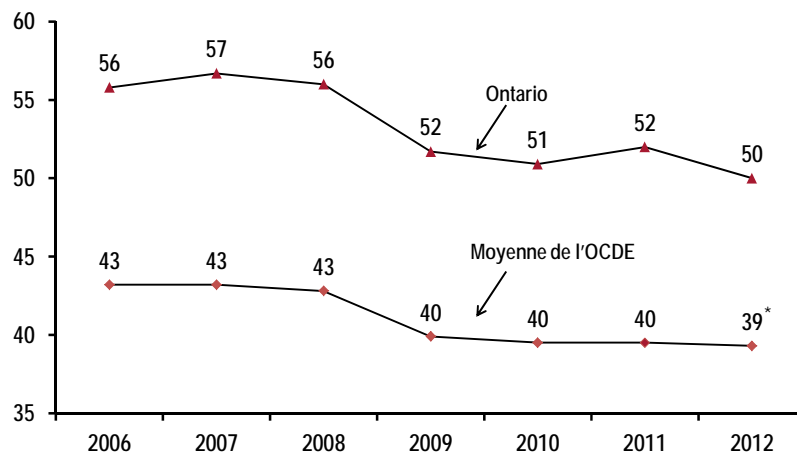
Depuis juin 2009, il s'est créé en Ontario près de 400 000 emplois, ce qui a permis de récupérer tous les emplois perdus pendant la récession. La création d'emplois, depuis juin 2009, s'accroît en Ontario à un rythme supérieur à la moyenne dans les pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et aux États-Unis. Grâce aux solides facteurs fondamentaux de l'économie ontarienne et aux mesures prises par le gouvernement, l'économie a pu se remettre de la récession mondiale.

Malgré les nouveaux emplois qui se sont créés, les jeunes de l'Ontario sont aux prises avec un chômage élevé persistant. Le taux d'emploi des jeunes (proportion des jeunes de 15 à 24 ans ayant un emploi) reste bien inférieur aux niveaux enregistrés avant la récession, ce qui découle dans une large mesure du fait que les jeunes ont été plus durement frappés durant le ralentissement économique. En 2012, le taux d'emploi des jeunes était de 50 %, contre 57 % en 2007.

Bien que les investissements gouvernementaux aient réduit la gravité du ralentissement économique et contribué à faire en sorte que les jeunes de l'Ontario soient en meilleure position que ceux de la plupart des pays de l'OCDE, le chômage est encore beaucoup trop élevé parmi ce segment de la population.

Taux d'emploi chez les jeunes (de 15 à 24 ans) : 2006-2012

Taux d'emploi
(en pourcentage)



*Nota : Le taux de 2012 est une estimation de l'OCDE.

Sources : Statistique Canada, Enquête sur la population active et OCDE.

Des études indiquent que des périodes de chômage chez les jeunes peuvent avoir des conséquences sociales et économiques à long terme. En raison de cette instabilité de l'emploi, les jeunes risquent davantage d'occuper de façon chronique des emplois mal rémunérés et de subir d'autres périodes de chômage plus tard dans la vie. Par conséquent, il est de la plus grande importance que les gouvernements et les employeurs travaillent ensemble pour ouvrir la voie à un meilleur avenir pour les jeunes de l'Ontario.

Le gouvernement soutient les jeunes Ontariennes et Ontariens en leur offrant une gamme de programmes et de services allant des écoles de classe mondiale à des initiatives pour les aider à accéder au monde du travail.

Soutien pour tous de la petite enfance à l'âge adulte

De 13 à 18 ans (enseignement secondaire)

- Stratégie visant la réussite des élèves de l'Ontario
- Options d'apprentissage, y compris de plus vastes programmes d'éducation coopérative, la Majeure haute spécialisation, la double reconnaissance de crédit et les programmes d'apprentissage électronique

De 18 à 24 ans (enseignement postsecondaire)

- Subventions pour l'accès aux études, Programme de réduction de 30 % des frais de scolarité en Ontario, nouveau cadre pour les frais de scolarité et crédit d'impôt pour l'éducation coopérative
- Stratégie Emplois d'été Ontario

De 6 à 13 ans (enseignement élémentaire)

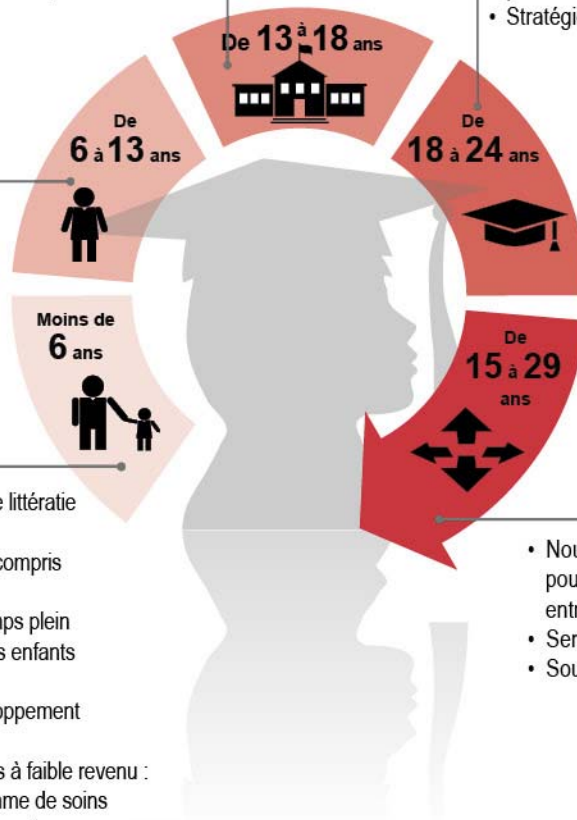
- 91 % des classes ont 20 élèves ou moins
- Meilleurs résultats en littératie et en numératie

Moins de 6 ans

- Programmes d'apprentissage et de littératie pour les jeunes enfants
- Services de garderie de qualité, y compris des subventions
- Maternelle et jardin d'enfants à temps plein
- Crédit d'impôt pour les activités des enfants (moins de 16 ans)
- Programmes de santé et de développement des enfants
- Services dentaires pour les familles à faible revenu : Beaux sourires Ontario et Programme de soins dentaires pour enfants (jusqu'à 17 ans)
- Prestation ontarienne pour enfants (moins de 18 ans)
- 18 vaccins gratuits pour les enfants

De 15 à 29 ans

- Nouvelle stratégie d'emploi pour les jeunes (emploi, entrepreneuriat et innovation)
- Services d'emploi Ontario
- Soutiens à l'apprentissage



Reconnaissant la nécessité d'offrir de meilleures perspectives aux jeunes de l'Ontario, le gouvernement propose une stratégie ontarienne d'emploi pour les jeunes, dans laquelle il investit 295 millions de dollars sur deux ans. Cette stratégie appuierait les initiatives suivantes qui favoriseraient les perspectives d'emploi, l'entrepreneuriat et l'innovation pour les jeunes de l'Ontario :

Fonds ontarien d'aide à l'emploi pour les jeunes

Le gouvernement propose un Fonds ontarien d'aide à l'emploi pour les jeunes, doté de 195 millions de dollars sur deux ans, afin d'ouvrir de nouvelles perspectives d'emploi pour 25 000 jeunes. La province offrirait aux employeurs des incitatifs à l'embauche pour les encourager à offrir aux jeunes de toutes les régions de la province des postes de premier échelon ouvrant la voie à des emplois à long terme. Les jeunes qui participent à ce programme pourraient acquérir des aptitudes fondamentales à la vie quotidienne et des compétences professionnelles tout en gagnant un revenu. De plus, les employeurs pourront mieux tirer profit des jeunes talents disponibles dans la province.

Le Fonds profiterait du réseau de services d'emploi et de formation d'Emploi Ontario et du soutien de la communauté des employeurs partout dans la province pour trouver des stages appropriés en milieu de travail qui répondent aux besoins diversifiés de la jeunesse ontarienne.

Des perspectives d'emploi seraient disponibles partout dans la province, et en particulier dans les régions où le taux de chômage chez les jeunes est élevé, y compris les jeunes à risque (p. ex., les jeunes qui ne sont plus pupilles de la Couronne, ceux qui reçoivent de l'aide sociale), les jeunes Autochtones, les jeunes récemment immigrés et ceux des minorités visibles, ainsi que les jeunes des collectivités rurales et du Nord. Un tel investissement améliorerait dès aujourd'hui les résultats pour les jeunes en offrant des possibilités d'emploi, en plus d'appuyer la croissance économique future de l'Ontario en procurant aux jeunes les compétences dont ils ont besoin pour réussir à long terme.

Fonds ontarien d'aide aux jeunes entrepreneurs

La création de nouvelles entreprises est un aspect important de l'avenir économique de l'Ontario. Pour veiller à ce que la prochaine génération d'entrepreneurs soit forte, confiante et prête à soutenir la concurrence au pays et à l'étranger, le gouvernement propose un Fonds ontarien d'aide aux jeunes entrepreneurs, doté de 45 millions de dollars sur deux ans, offrant près de 6 000 possibilités de mentorat et d'emploi.

Ce fonds viserait trois priorités:

Mentorat : l'établissement de liens entre de jeunes entrepreneurs et des entrepreneurs chevronnés, qui agissent comme mentors en encadrant les jeunes et en leur offrant des conseils au sujet des stratégies commerciales et de la mise en marché, peut améliorer de beaucoup la réussite à long terme des nouvelles entreprises.

Capital de démarrage : le financement d'une entreprise est souvent le plus gros obstacle au démarrage. Le fonds offrirait de modestes prêts, des capitaux de départ et d'autres subventions pour amoindrir cet obstacle. Le capital de démarrage serait fourni à des centres d'accélération qui s'associeraient à des investisseurs afin d'appuyer les jeunes entrepreneurs qui se lancent en affaire.

Rayonnement de l'entrepreneuriat dans les écoles secondaires : une aide financière sur deux ans aux organismes axés sur l'entrepreneuriat appuierait les activités de rayonnement et offrirait aux élèves des outils importants au moyen d'exposés en classe, de conférences et de l'apprentissage par l'expérience. Les propriétaires d'entreprises prospères serviraient également de mentors pour renforcer la formation de la prochaine génération de dirigeants d'entreprise.

Ces investissements ciblés aideraient les jeunes entrepreneurs d'un bout à l'autre de la province au moment où ils essaient de s'établir, les transformant de chercheurs d'emplois en créateurs d'emplois. Le gouvernement provincial ferait appel au Réseau ontarien d'excellence et aux centres d'encadrement des petits entrepreneurs pour que ce fonds soit mis en oeuvre le plus rapidement possible.

Pour aider les jeunes entrepreneurs de l'Ontario, le gouvernement permettra aux diplômés qui décident de lancer une entreprise dans la province de reporter le remboursement de leur prêt du Régime d'aide financière aux étudiants de l'Ontario (RAFEO) ainsi que les intérêts jusqu'à douze mois après la fin des études postsecondaires, au lieu de la période de grâce habituelle de six mois.

Fonds ontarien d'innovation pour les jeunes

Les établissements d'enseignement ontariens fournissent aux étudiants des compétences adaptées au XXI^e siècle pour leur permettre de réussir dans l'économie moderne. Ces étudiants de talent ont toutefois besoin qu'on leur offre de meilleures chances d'intégrer le marché du travail et d'apporter une contribution positive à l'économie de l'innovation de la province.

L'Ontario investirait 10 millions de dollars sur deux ans pour offrir à des boursiers exceptionnels de recherches postdoctorales des compétences et l'expérience requises pour diriger et gérer les activités de recherche, de développement et de commercialisation au sein d'une industrie, ce qui accélérera la commercialisation des résultats de la recherche et stimulera l'activité économique. Cet investissement serait fait par l'intermédiaire des Centres d'excellence de l'Ontario, qui offrent une infrastructure déjà établie, et devrait permettre de recueillir 40 millions de dollars de l'industrie. Ce nouvel investissement mettrait à profit les réalisations de Mitacs, qui a créé 1 650 stages pour les étudiants des cycles supérieurs et 111 bourses de recherche postdoctorales en Ontario depuis 2008.

Le gouvernement affecterait également 20 millions de dollars sur deux ans pour les centres d'accélération sur les campus qui faciliteraient l'élaboration d'activités d'entrepreneuriat dans les collèges et universités de l'Ontario. Cet investissement mettrait à profit l'expérience des centres existants, comme Digital Media Zone de l'Université Ryerson, Impact Centre de l'Université de Toronto, Student Development Fund de l'Université de Nipissing, Experience Entrepreneurship du Collège Conestoga et VeloCity Program de l'Université de Waterloo, où de nouvelles entreprises novatrices sont développées et lancent des produits sur le marché.

Fonds pour une meilleure adéquation entre la formation et l'emploi

Face à la nécessité de mieux coordonner les activités entre les entreprises, le monde du travail, les milieux de l'éducation et les jeunes pour cerner et régler les problèmes relatifs au développement des compétences et des talents, le gouvernement propose d'affecter 25 millions de dollars sur deux ans pour appuyer de nouveaux projets pilotes novateurs. Ce financement serait utilisé pour des programmes de formation axés sur les jeunes ayant pour but de renforcer les compétences d'innovation et de collaboration, et des initiatives provenant de groupes d'entreprises.

Le gouvernement consultera les jeunes, les jeunes professionnels et les partenaires communautaires à propos de la conception de cette stratégie, notamment par l'entremise du Conseil de la première ministre pour de meilleures perspectives pour la jeunesse.

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS DES MÉDIAS :

Susie Heath, bureau du ministre, 416 325-3645
Scott Blodgett, ministère des Finances, 416 325-0324

ontario.ca/finances-nouvelles

Available in English

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS DU PUBLIC :

1 800337-7222
ATS : 1 800 263-7776